



Association Sportive de Tir à l'Arc de SAINT JUNIEN



M. Jean-Marc CHABASSE 7 Rue des Etangs
87720 SAILLAT sur VIENNE tel : 05 55 03 45 07
e-mail : chabasse.jean-marc@orange.fr
N° agrément : 10/87/205

La Compagnie des Archers de SAINT-JUNIEN

a le plaisir de vous inviter à leur **Concours extérieur**, le **DIMANCHE 01 Juillet 2018**,
servant de support au **Championnat Départemental FITA et FEDERAL** au Parc
Municipal des Sports, coordonnées GPS : lat. : 45° 53.800' nord, long. : 0° 53.899' est

* PROGRAMME

DOUBLE FITA et DOUBLE FEDERAL

* **Date:** DIMANCHE 01 Juillet 2018

* **Lieu:** Stade du chalet (près du camping)

* **Inscriptions:** Par correspondance ou par tel. avant le 29 juin 2018

à M. Jean-Loup TERRIEN 10 BOSCARTEUS 87520 CIEUX tel : 05 55 03 31 62/06 41 98 24 86
ou par e-mail : jean-loup.terrien@orange.fr (uniquement a cette adresse)

Licences, Passeports et Certificats Médicaux obligatoires et seront exigés aux Greffes.

Tenues blanches ou tenues de club recommandées.

* Droits d'inscriptions:

Adulte	1 tir	10 Euros	2 tirs	13 euros
Jeune	1 tir	6 Euros	2 tirs	9 euros

• Horaires:

Ouverture du greffe	8 H 45	13 H 15
Echauffement 30 minutes	9 H 15	13 H 45
Débuts des tirs	9 H 45	14 H 15
Résultats		Environ 17 h 00

* Déroulement :

- Echauffement de 30 minutes sur blason (non-changé)
- 2 x 6 volées de **6 flèches** en 4 min pour toutes les catégories
- Rythme ABC.
- Remise des récompenses à la fin des tirs de l'après midi.

Contrôle du matériel pendant l'échauffement

• **Arbitre :** - M. Francis VHITE (responsable) et M. Pierre RIBIERE

* Récompenses :

- aux premiers de chaque catégorie.
- par équipe de club de trois archers (3 Hommes- 3 Femmes-3 Jeunes) inscrits avant le début du concours.
- Challenge de la ville de Saint-Junien, équipe de 4 Archers, dont une femme ou jeune, et un Compound maximum
- boissons et sandwiches sur place.